



Base de tarification et revenu requis

**Présentation par Pierre Luc Lavoie
Contrôleur de la division HQ Distribution**

***R-3492-2002* : Demande relative à la détermination du coût
du service de distribution et à la modification
des tarifs d'électricité**

Sommaire

- ❑ Hydro-Québec et le processus réglementaire
- ❑ Le processus budgétaire
- ❑ Activités réglementées et non réglementées
- ❑ Base de tarification
- ❑ Contrôle des coûts
- ❑ Revenu requis du Distributeur
- ❑ Indicateurs

Hydro-Québec et le processus réglementaire Impact sur la production des informations financières

- ❑ Hydro-Québec Distribution produit de l'information selon des regroupements différents (base de tarification, revenu requis, etc.) de ceux apparaissant aux rapports financiers conventionnels de l'entreprise
- ❑ L'année tarifaire retenue pour le Distributeur comme année témoin projetée débute le 1er avril 2002 et se termine le 31 mars 2003
- ❑ L'année financière de l'entreprise est sur la base de l'année calendrier soit du 1er janvier au 31 décembre

Processus budgétaire

- ❑ Hydro-Québec Distribution utilise également l'année financière (1er janvier au 31 décembre) pour élaborer sa planification budgétaire
- ❑ Préparation du plan quinquennal en fonction de l'année financière à tous les 2 ans (Plan stratégique)
- ❑ L'exercice de transformation des données financières en année tarifaire demande un travail important de conciliation
- ❑ Le processus budgétaire pour les investissements a été devancé pour obtenir l'approbation de la Régie de l'énergie le plus rapidement possible

Activités réglementées et non réglementées

- ❑ Utilisation de centres de coûts distincts afin d'assurer une séparation des coûts entre les activités réglementées et non réglementées
- ❑ Utilisation du coût complet pour imputer les services rendus par Hydro-Québec Distribution aux activités non réglementées
- ❑ La mise en place des contrôles d'accès afin d'assurer un accès limité au personnel de la division à sa comptabilité
- ❑ Filiales (avec états financiers vérifiés), HQI pour les activités internationales et HQ ValTech inc. pour les activités de commercialisation non régies de la division (chauffe-eau, systèmes de chauffage et de climatisation, etc.)
- ❑ Mise en place d'une structure et d'un processus de production de l'information financière afin de répondre aux différents besoins et exigences d'une activité réglementée

Base de tarification

- ❑ Les composantes de la base de tarification sont conformes à la définition retenue par la plupart des organismes de réglementation
- ❑ Les immobilisations (actifs) représentent plus de 93% de la base de tarification
- ❑ La base de tarification mensuelle de 2002-2003 intégrée
 - Les mises en exploitation prévues au cours de cette période
 - L'application des principes et conventions comptables en usage

Suivi de la base de tarification (demande de la Régie)

- Nous pouvons fournir sur une base mensuelle les **données réelles**
 - Les immobilisations de la base de tarification
 - Les mises en service
 - Les amortissements
 - Les investissements
 - Les travaux en cours à la fin du mois
- Idéalement, présenté sur la base d'une année financière, une fois vérifié

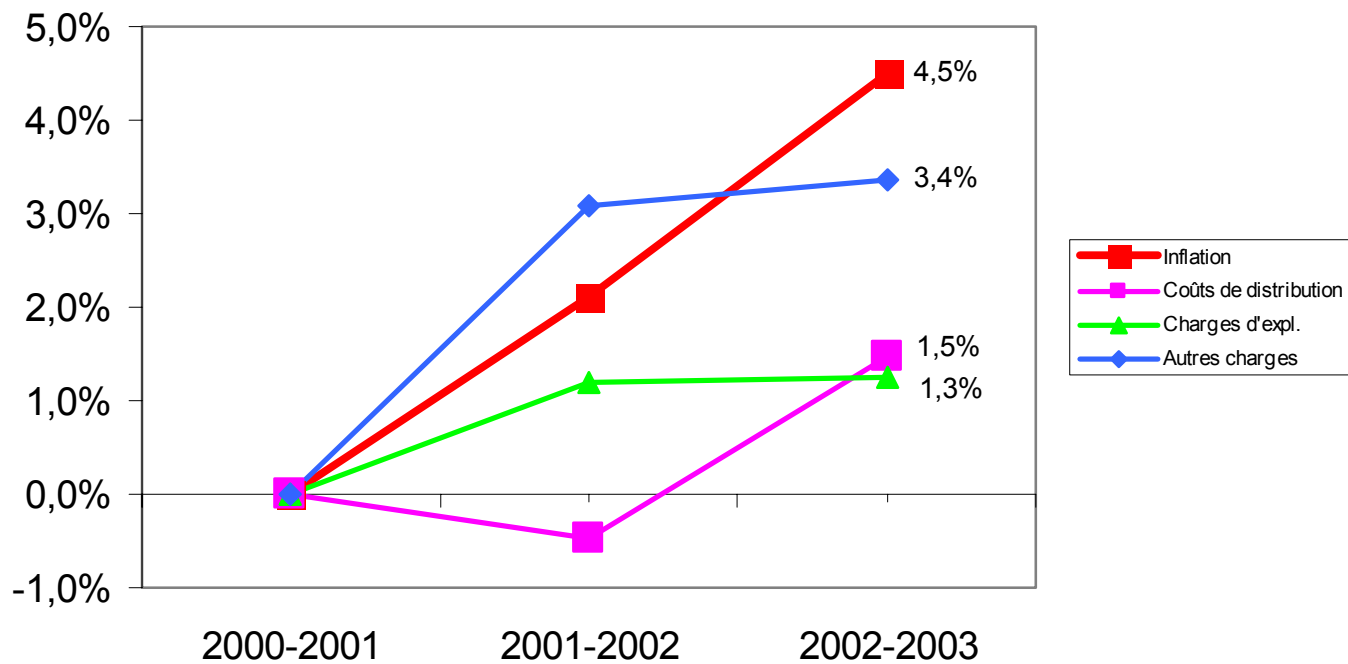
Planification de la base de tarification

- Par contre, la planification (budget) n'est pas inscrite dans nos systèmes sur la base du découpage des actifs tel que proposé dans la base de tarification
- À compter de 2003, nous allons intégrer dans nos systèmes et outils, la planification de nos investissements selon les deux axes, soit :
 - La catégorie d'investissements (maintien, croissance, amélioration, respect des exigences)
 - La fonction de l'actif (mesurage, distribution, bâtiments, véhicules, etc.)

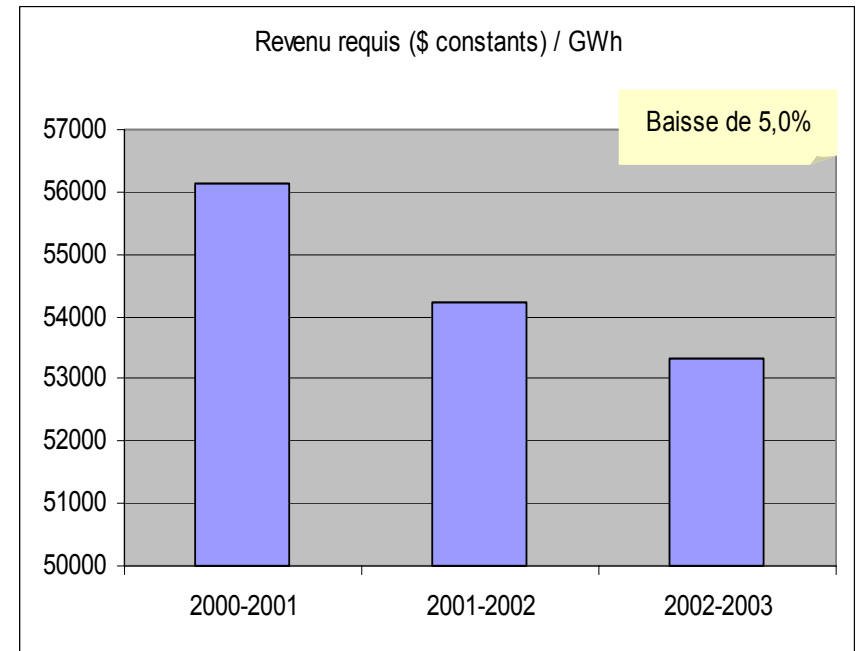
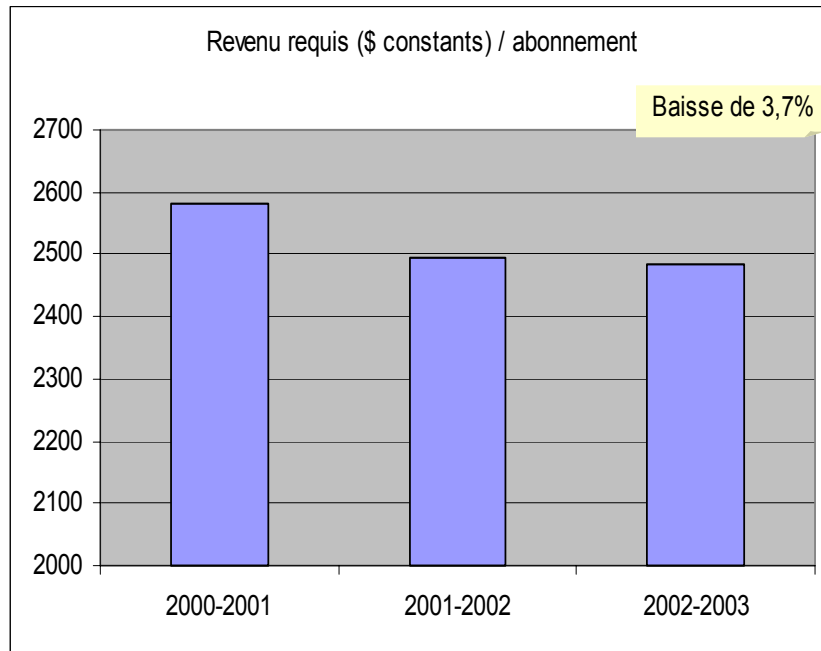
Contrôle des coûts

- ❑ La progression des charges d'exploitation annuelle maintenue à 0,6% tandis que l'inflation a été d'environ 2%
- ❑ Croissance des revenus des ventes de 1,4% et d'environ 0,5% pour le nombre d'abonnés et pour le nombre de kilomètres de réseau
- ❑ Masse salariale : augmentation réelle de l'ordre de 3% par année
- ❑ Contrôle de l'évolution des investissements
- ❑ Indicateurs d'efficience pour fins de comparaison avec d'autres entreprises similaires en cours d'élaboration
- ❑ Participation aux travaux de balisage réalisés par L'ACE
- ❑ Amélioration continue du processus de facturation interne, ce qui explique en grande partie les variations entre 2000 et 2001.

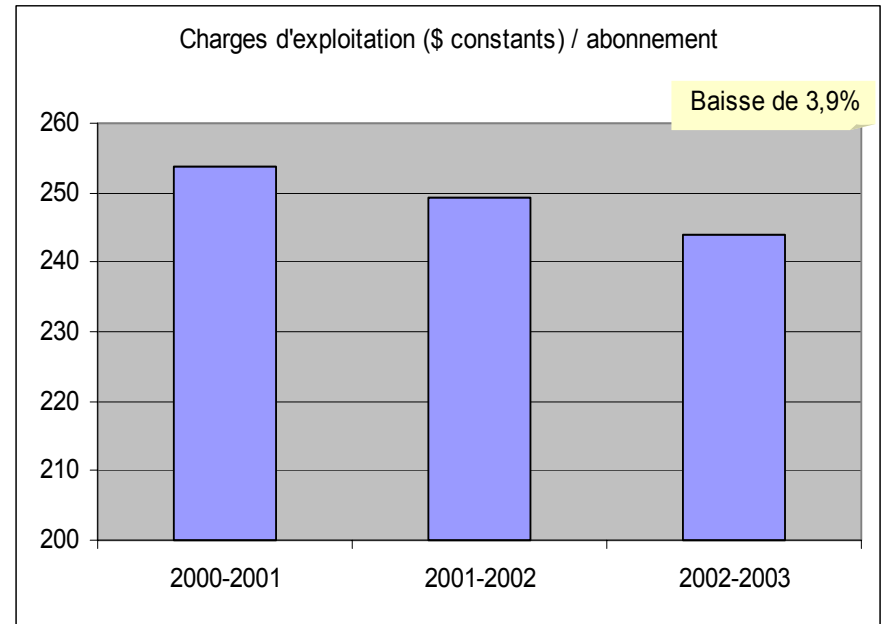
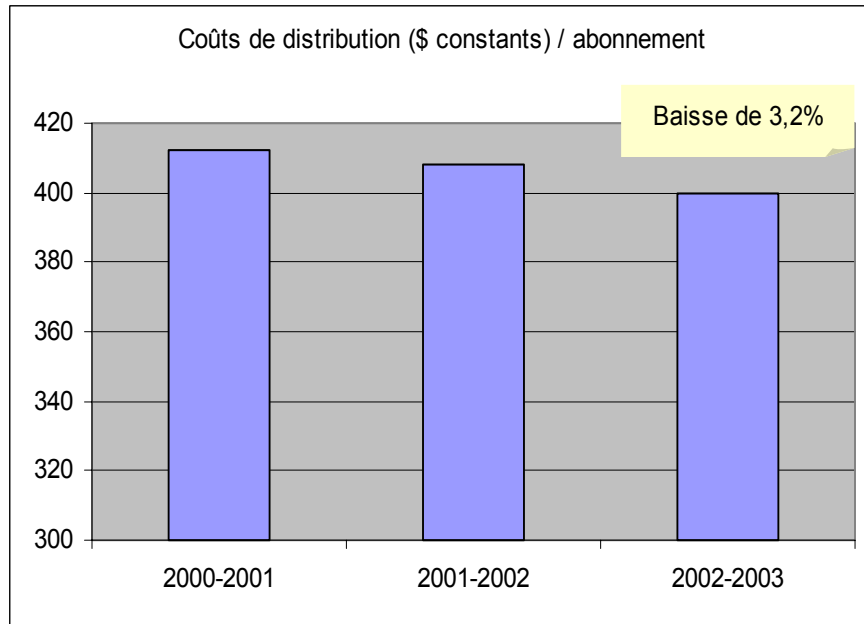
Évolution des coûts comparés à l'inflation (\$ courants)



Indicateurs (calculés à partir des informations financières transmises à la question 1 (HQD-10, Document 1 page 3 et 4 de 151))



Indicateurs (calculés à partir des informations financières transmises à la question 1 (HQD-10, Document 1 page 3 et 4 de 151))



Indicateurs (calculés à partir des informations financières transmises à la question 1 (HQD-10, Document 1 page 3 et 4 de 151))

